



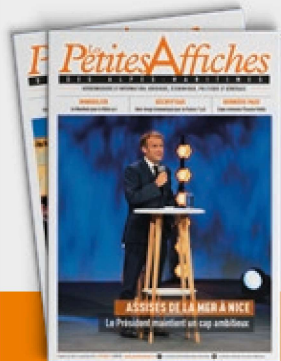
209685

ÉTUDE DE MAÎTRE AUDREY MALAUSSENA,

Notaire à NICE
29 rue Pastorelli, 06000 NICE
Tél : 04 93 62 73 33

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Audrey MALAUSSENA, notaire sus nommée, le 07 septembre 2023, Monsieur Serge FLORIT, né à ALGER (Algérie) le 18 juillet 1939, et Madame Jeanne Marie Thérèse WOLF, née à SPECHBACH-LE-BAS (68720) le 26 mars 1941, demeurant ensemble à NICE (06100), 96 boulevard Jean Behra, ont adopté le régime de la communauté universelle, de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil. Les créanciers pourront s'opposer audit changement de régime dans les trois mois du présent avis par courrier recommandé à l'étude de Maître MALAUSSENA, sus nommée. **Pour avis et mention.**



HEBDOMADAIRE PAPIER + NUMÉRIQUE

42 EUROS / AN

ABONNEZ-VOUS
abonnement@petitesaffiches.fr

LE MÉDIA PARTENAIRE JURIDIQUE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT



209657



**PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

**2^E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
AVEC ÉTUDE D'IMPACT CONCERNANT LE PROJET DE "RECONSTRUCTION DES 3 PONTONS PERMANENTS (MARRIOTT, CARLTON, MARTINEZ)" COMMUNE DE CANNES**

En exécution de l'arrêté préfectoral n° 2023-582 du 1^{er} août 2023, une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale avec mise à jour de l'étude d'impact commune aux rechargements des plages, concernant le projet de reconstruction des 3 pontons permanents (Marriott, Carlton, Martinez) aura lieu :

Du lundi 11 septembre 2023 à 9h au mercredi 11 octobre 2023 à 17h inclus

Siège de l'enquête, lieu de permanence, de consultation des dossiers et de mise à disposition du registre

Capitainerie du port Pierre Canto, Boulevard de la Croisette, 06400 CANNES
Tél. : 04 92 18 84 84

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
Pendant le délai ci-dessus, les pièces du dossier ainsi que le registre à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par Monsieur le commissaire-enquêteur, seront déposés à l'adresse du lieu de permanence sus-citée où les intéressés pourront les consulter aux jours et heures habituels d'ouverture au public susvisés.

Les observations, propositions et contre-propositions et toute correspondance relative à l'enquête pourront être adressées par courrier au siège de l'enquête ; à la capitainerie du port Pierre Canto, à l'adresse ci-dessus, mais également envoyées par messagerie à l'adresse suivante : dtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr **Elles devront être reçues au plus tard le mercredi 11 octobre 2023 à 17h.** Elles seront tenues à la disposition du public au lieu de permanence de l'enquête susvisé, et seront accessibles sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes :

<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr> dans les meilleurs délais.

Le dossier d'enquête ainsi que les observations du public seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête, auprès de la mairie de CANNES.

Pendant la durée de l'enquête, une version numérique du dossier d'enquête sera consultable en permanence sur le site internet de la préfecture : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr> (Services de l'État dans les Alpes-Maritimes – Publications – Enquête publique)

Par décision n° E2300022/06 en date du 22 juin 2023, la présidente du tribunal administratif de NICE désigne Monsieur Georges REVINCI en tant que commissaire-enquêteur et Madame Françoise ROUXEL en tant que commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public aux jours et heures suivants :

Capitainerie du port Pierre Canto
Lundi 11 septembre 2023 de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Judi 21 septembre 2023 de 9h à 12h30

Vendredi 29 septembre 2023 de 13h30 à 17h

Mercredi 11 octobre 2023 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Des renseignements complémentaires peuvent être sollicités auprès du responsable du projet : La commune de CANNES, à l'adresse : Hôtel de Ville, 1 place Bernard Cornut Gentilles, CS 30140, 06400 CANNES, disponible aux coordonnées téléphoniques : 04 97 06 40 00 – 04 97 06 47 68

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera mis à la disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire-enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le service instructeur du projet (Direction départementale des territoires et de la mer, service maritime) et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur adressera l'ensemble des pièces, accompagné de ses conclusions motivées dans un délai d'un mois, à la date de la clôture de l'enquête, au préfet des Alpes-Maritimes – Direction départementale des territoires et de la mer – service maritime – mission environnement marin. La copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr> (services de l'état dans les Alpes-Maritimes – Publications – Enquête publique).

Le commissaire-enquêteur transmettra une copie de son rapport d'enquête et des conclusions motivées à la mairie de CANNES, où toute personne physique ou morale, concernée, pourra en prendre connaissance et demander communication, à ses frais, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture.

Le commissaire-enquêteur fera parvenir une copie de ces mêmes documents à la présidente du tribunal administratif de NICE.

209699



COMMUNE DE CLANS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de CLANS (06) : 7 avenue de l'Hôtel de Ville 06240 CLANS

Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 21060042500016
Code postal / Ville : 06420 CLANS
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 202304

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : CIAIS Magali - Tél : +33 4 93 02 90 08 - Mail : mairie@clans06.com

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : Capacité économique et financière : Pas de minimum exigé

Capacités techniques et professionnelles : - Qualifications

demandées ou certificat de capacité définissant l'équivalence :

FNTFP 11 Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton)

FNTFP 12 Ouvrages métalliques

FNTFP 231 Travaux de terrassement en grande masse

FNTFP 24 Fondations spéciales

FNTFP 25 Soutènements

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 12 octobre 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

- Valeur Technique de l'offre (sur 60 points), - Prix de l'offre (sur 40 points)

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Reconstruction de la piste de la forêt Bon Villars

Classification CPV : 45112500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché concerne les travaux de remise en état de la piste de la forêt. Cette piste

a été dégradée

lors de la tempête ALEX de 2020. Tracé de la deuxième tranche à remettre en état pour le passage de camion de type 19 tonnes PL

Lieu principal d'exécution : Route de la forêt CLANS

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

- Personne à contacter : Stéphane HANSEN (représentant du MOE) / shansen@cthingenierie.com

/ 06 81 98 18 46 - Dates et horaires : Le 27/09/23 à 14h00 ou le 04/10/23 à 14h00

RDV : Piste de la forêt, pa

Date d'envoi du présent avis

12 septembre 2023



DÉPOSEZ vos annonces à :
annonces@petitesaffiches.fr

